

224C1565
FR0011027135-FS0649

6 septembre 2024

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

PATRIMOINE ET COMMERCE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 5 septembre 2024, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 3 septembre 2024 :
 - la société à responsabilité limitée Duval Participations 3¹ (123 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 10% et 15% des droits de vote et 20% du capital et des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et détenir individuellement 3 899 502 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 5 263 949 droits de vote, soit 24,41% du capital et 20,34% des droits de vote de cette société² ; et
 - la société à responsabilité limitée Duval Participations³ (123 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital et des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et ne plus détenir individuellement aucune action de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de la fusion-absorption de la société Duval Participations par la société Duval Participations 3.

¹ Société contrôlée par la société par actions simplifiée Groupe Duval, elle-même contrôlée par M. Eric Duval et ses enfants.

² Sur la base d'un capital composé de 15 972 458 actions représentant 25 883 851 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée par la société Groupe Duval, elle-même contrôlée par M. Eric Duval et ses enfants.

À cette occasion, le groupe familial Eric Duval n'a franchi aucun seuil et détient, au 3 septembre 2024, indirectement par l'intermédiaire des sociétés contrôlées par la famille Duval, 4 375 523 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 6 161 669 droits de vote, soit 27,39% du capital et 23,81% des droits de vote de cette société², réparti comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Duval Participations 3 ¹	3 899 502	24,41	5 263 949	20,34
Duval Participations ³	0	-	0	-
Groupe Duval ⁴	281 235	1,76	554 949	2,14
Duval Gestion ⁵	119 511	0,75	234 544	0,91
Pad Invest ⁶	5 000	0,03	5 000	0,02
Sioul Invest ⁷	5 000	0,03	5 000	0,02
Marie-Dominique Duval	29 488	0,18	52 508	0,20
Nicolas Boucon	2 635	0,02	5 270	0,02
Louis-Victor Duval	3 571	0,02	7 142	0,03
Pauline Boucon Duval	4 224	0,03	7 948	0,03
Eric Duval	25 356	0,16	25 357	0,10
Duval Investissements & Participations ⁸	1	ns	2	ns
Total famille Eric Duval	4 375 523	27,39	6 161 669	23,81

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« M. Eric Duval déclare que :

- le franchissement des seuils de 20% du capital et de 10%, 15% et 20% des droits de vote par Duval Participations 3 résulte de la fusion-absorption de Duval Participations par Duval Participations 3, réalisée sous la forme d'une fusion simplifiée (Duval Participations et Duval Participations 3 ayant chacune pour associé unique Groupe Duval) ;
- Duval Participations 3 n'agit pas de concert avec un tiers à son groupe vis-à-vis de PATRIMOINE ET COMMERCE ;
- Duval Participations 3 envisage d'acquérir des actions PATRIMOINE ET COMMERCE ;
- Duval Participations 3 appartient au groupe de M. Eric Duval qui détient déjà le contrôle de PATRIMOINE ET COMMERCE au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, compte tenu de sa forme de société en commandite par actions, en application des dispositions du code de commerce et de ses statuts, les membres de la gérance de PATRIMOINE ET COMMERCE sont désignés et révoqués par les seuls associés commandités de PATRIMOINE ET COMMERCE. PATRIMOINE ET COMMERCE a pour associé commandité unique la SAS Duval Gestion, contrôlée par M. Eric Duval ;
- Duval Participations 3 n'a pas l'intention de modifier la stratégie de PATRIMOINE ET COMMERCE et en particulier n'a pas à ce jour l'intention de mettre en œuvre une des opérations visées au 6° de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF vis-à-vis de PATRIMOINE ET COMMERCE ;
- Duval Participations 3 ne détient aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Duval Participations 3 n'a pas conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de PATRIMOINE ET COMMERCE ;
- la gérance est déjà composée de M. Eric Duval, de Duval Gestion SAS et de Mme Pauline Boucon-Duval et il n'est pas envisagé de proposer de modification de celle-ci. »

⁴ Contrôlée par M. Eric Duval et ses enfants.

⁵ Contrôlée par M. Eric Duval.

⁶ Contrôlée par Mme Pauline Boucon Duval.

⁷ Contrôlée par M. Louis-Victor Duval.

⁸ Société contrôlée par la société par actions simplifiée Groupe Duval, elle-même contrôlée par M. Eric Duval et ses enfants.